

Comment Réserver le Centre d'Accueil ?

Situation et Présentation :

Le Centre d'Accueil est idéalement situé à 300 mètres du centre-ville. Dans un site privilégié, très calme, il dispose de toutes les commodités : parking privé, chambres de 4 à 10 couchages, salle de réunion, salle de restauration, télévision,... Il peut être loué en gestion libre, demi-pension ou en pension complète. Des formules d'accueil très variées sont ainsi proposées et de nombreuses possibilités sont immédiatement offertes à proximité de ce site.

Vous êtes un établissement scolaire, une association, une entreprise ou un comité d'entreprise, un centre de loisirs, un club sportif ou autres... **cette structure répondra sans nul doute à vos attentes !... Alors, n'hésitez plus, à vos réservations !...**

Les Etapes et les Modalités de Réservations :

1/ Contacter le Service du cabinet du maire
pour connaître les disponibilités :

- ■ 05-34-09-79-50
- Email : sylviane.lextrait@mairie-tarascon.com

**QUAND ?
3 MOIS AVANT
MINIMUM**

2/ Télécharger la « Fiche de Réservation » sur le site de la mairie :

- www.mairie-tarascon.com – dans le menu **PRATIQUE**.

**QUAND ?
2 MOIS AVANT
MINIMUM**

3/ Retourner dûment renseignée votre « Fiche de réservation »
accompagnée d'un courrier adressé à :

**Monsieur le Maire
Mairie
30, Avenue Victor PILHES
09400 TARASCON**

4/ Attendre en retour un courrier de la Mairie accusant réception de votre demande,
accompagné d'une convention établie en double exemplaire.

5/ Retourner un exemplaire de la convention dûment complétée, signée et
accompagnée d'un acompte de 20% du montant prévisionnel de votre séjour.

Et MAINTENANT, à vos RESERVATIONS !...